



Wallonie

Formation Responsables Energie 2024-2025

A l'attention de Mr Emmanuel HECQUET – Icedd asbl

Ce document doit être transmis par email à Emmanuel Hecquet, ICEDD asbl: formationRE@icedd.be

Attention : nous avons besoin de ce document complété pour présenter votre dossier au SPW.

Nom + prénom du candidat à la formation R.E. : _____

Par le dépôt de la candidature, le ou la responsable de la demande, en cas de sélection par le jury, s'engage à :

1. payer les frais d'inscription qui s'élèvent à **800 €** (TVA 0% - article 44 § du code belge de la TVA – formation) pour le cycle complet de formation. Ce montant est à verser sur le compte BE84 0015 7807 9559 de l'ICEDD avec, en communication, "DAB 2023-2024 – *suivi du nom et prénom du participant*". **IMPORTANT** : Sauf dérogation, les frais d'inscription doivent être payés dès la réception de la facture et ce montant est non récupérable, même en cas d'abandon prématuré par le candidat. L'original de la facture sera envoyé par email au Responsable du Paiement.

Si la procédure de paiement propre à votre institution ne permet pas de payer votre inscription dans le délai attendu, une note écrite de votre part (mail ou courrier postal) devra nous être fournie pour nous dire quand et par qui le paiement sera effectué.

2. dans le cas de participation à un ou plusieurs séminaires optionnels, prendre en charge les frais d'inscription de 30€¹ (TVA 0%) par séminaire suivi ;

3. avoir pris connaissance et approuvé les informations pratiques relatives à la sélection des candidatures et au certificat d'aptitude (voir, pour rappel, point 2, « Conditions générales » du formulaire d'inscription, [sur https://onlinetools.ovh/rerw/Formulaire_2024-2025.pdf](https://onlinetools.ovh/rerw/Formulaire_2024-2025.pdf));

4. donner à la personne désignée les moyens et le temps nécessaires à suivre l'ensemble des cours de la formation

5. autoriser et mettre en capacité la personne désignée à suivre l'ensemble du cycle de 13 jours de formation et à préparer et prendre part aux épreuves certificatives en fin de cycle (examen, rédaction du TFE et présentation au jury); encourager la personne désignée à mener à bien l'ensemble de ces épreuves certificatives ;

6. fournir à la personne désignée les conditions nécessaires à la préparation de l'évaluation de fin de cycle (examen écrit et réaction d'un travail personnel « TFE »).

Fait à _____, le/...../2024

Signature du (de la) responsable (requis)

Signature du (de la) candidat(e)

¹ Sauf modules « Intro technique » et « Introduction à l'électricité » – journées complètes : 50€ TTC